

Logistique - Chef magasinier et gestionnaire des approvisionnements

RÉF | 7963

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Effectuer la prise de poste dans la conduite d'un chariot élévateur;
- Manœuvrer un chariot élévateur;
- Stocker/déstocker les articles au moyen d'un chariot élévateur;
- Effectuer la fin de poste dans la conduite d'un chariot élévateur;
- Préparer les opérations liées à l'activité logistique;
- Coordonner les opérations liées à l'activité logistique
- Conformément à la stratégie d'achat, s'assurer de la disponibilité de la marchandise chez le fournisseur et de la livraison des quantités voulues, dans le conditionnement prévu, dans les délais;
- Assurer la liaison avec les interlocuteurs (fournisseurs et sous-traitants);
- Veiller au respect du niveau des stocks nécessaires au bon déroulement du processus de production ou de distribution;
- Gérer les relations avec les interlocuteurs internes et externes;
- Respecter les règles professionnelles.

Programme

- **Cours professionnels :**

- **Modules Superviseur en entrepôt :**

- La fonction de stock (28h);

- La gestion des opérations (56h);

- La communication et gestion d'équipe (16h).

- **Modules gestionnaire des approvisionnements et des stocks :**

- La gestion des approvisionnements (56h);

- La gestion des stocks (28h);

- La gestion des relations (16h).

Modules chariots élévateurs :

Le chariot élévateur type gerbeur (4h);
 La conduite du chariot type gerbeur (16h);
 Le chariot élévateur de type frontal (4h);
 La conduite du chariot de type frontal (16h);
 Le chariot élévateur type latéral (4h);
 La conduite élévateur type latéral (20h).

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

• Pratique professionnelle :

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- [Convention de stage](#) passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un [délégué à la tutelle](#).
- Contrat de travail
- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de coordination et d'encadrement.

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

2 ans

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont

Horaire	susceptibles d'être modifiés. Mardi et jeudi
Début	Septembre
Coût	325 euros - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émargeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions suivantes :

Soit, 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;

Soit, CESI;

Soit, 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);

Soit, Certificat d'apprentissage;

Soit, la qualification de "Magasinier" avec les UAA (Unités d'Acquis d'Apprentissage) réussies;

Soit, un titre équivalent;

Soit, un titre de validation des compétences "Magasinier" (CVDC);

Soit, réussir un examen d'admission

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle

qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp-bxl.be>

